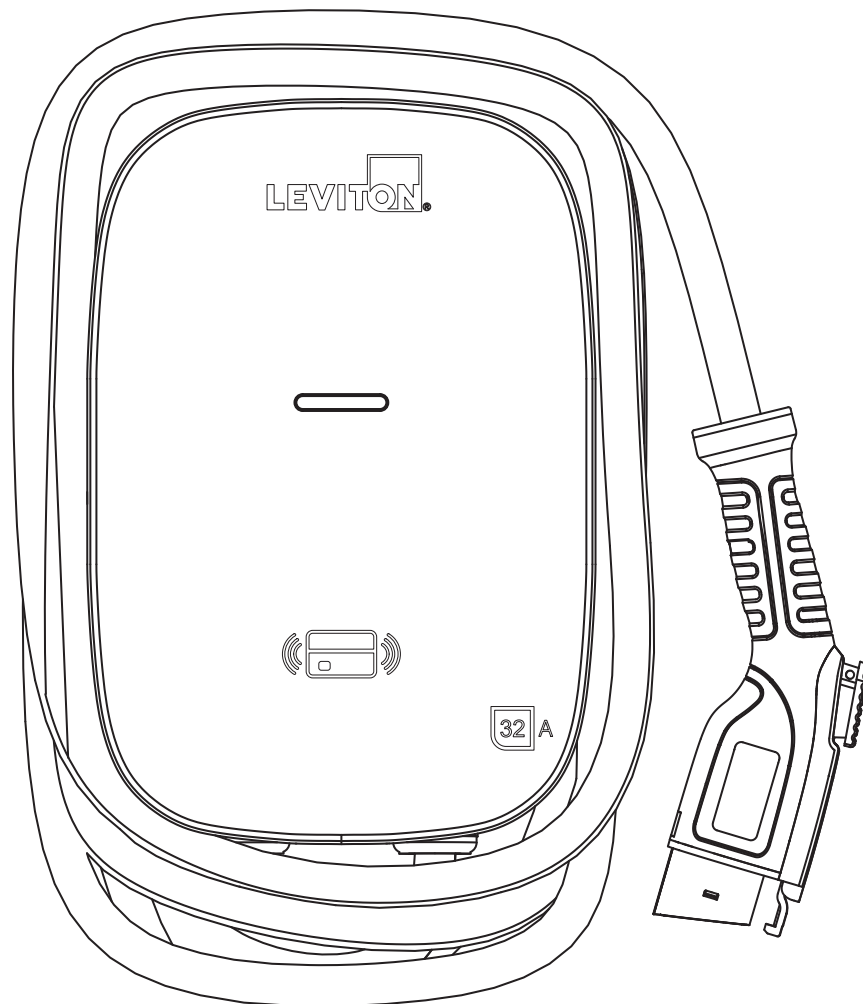


Bornes de recharge evr-green^{MD} pour véhicules électriques

Manuel d'installation

N^{os} de cat. EV320, EV32W, EV480, EV48W, EV800, EV80W



Modèles 32 A, 48 A et 80 A

TABLE DES MATIÈRES

1	Avertissements	4
2	Normes de sécurité et fiche technique	5
3	Matériel requis	6
4	Éléments de base	7
5	Dimensions	8
6	Indications lumineuses	9
6.1	Signification des témoins d'état	9
7	Installation	10
7.1	Câblage.....	10
7.2	Installation sur support mural	11
8	Mode d'emploi	12
8.1	Procédure à suivre.....	12
8.2	Utilisation des cartes RFID	13
9	Messages d'erreur et d'avertissement	15
10	10. Maintenance	16
10.1	Entretien quotidien	16
11	Déclarations, avis et garantie	17

1 AVERTISSEMENTS

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation! Ne pas retirer les dispositifs de protection de circuit ou tout autre composant avant d'avoir sectionné l'alimentation.

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES DE DOMMAGE AUX BORNES, D'INCENDIE, DE DÉCHARGE, OU D'ÉLECTROCUTION, il faut lire soigneusement les directives de recharge contenues dans le manuel du véhicule visé avant de procéder, et tenir compte des avis ci-dessous.

- Risques de décharge électrique. Ne pas retirer le couvercle ou tenter d'ouvrir le logement des produits décrits aux présentes. Les produits décrits aux présentes ne contiennent aucun composant interne pouvant être réparé ou remplacé par les utilisateurs.
- Les produits décrits aux présentes devraient être installés, réglés et entretenus par des techniciens qualifiés en électricité qui en connaissent la construction et le fonctionnement et qui sont conscients des dangers qu'ils peuvent présenter.
- Les produits décrits aux présentes sont conçus pour des véhicules conformes à la norme de recharge SAE J1772 de niveau 2.
- Ne pas installer ou utiliser les produits décrits aux présentes près de matériaux, de vapeurs ou de composés chimiques inflammables, explosifs, corrosifs ou combustibles.
- Ne pas utiliser les produits décrits aux présentes s'ils sont défectueux, ou si certains de leurs composants semblent fissurés, éraillés, brisés ou autrement endommagés.
- Ne pas utiliser les produits décrits aux présentes quand des personnes sont à l'intérieur du véhicule, ou encore s'ils sont exposés à des intempéries, comme de la pluie ou de la neige abondante.
- Lorsqu'on déplace les produits décrits aux présentes, il faut les manipuler avec soin, ne pas les traîner sur le sol et ne pas marcher sur les câbles et cordons.
- Pour éviter les dommages, il ne faut pas toucher les broches des connecteurs de recharge avec des objets métalliques pointus.
- Il ne faut pas tirer trop fort sur les câbles ou les endommager avec des objets coupants; il ne faut pas non plus insérer les doigts ou des corps étrangers dans le connecteur de recharge.
- Risques d'explosion. Les produits décrits aux présentes ont des composants susceptibles de produire des étincelles ou des arcs électriques qui ne devraient pas être exposés à des vapeurs inflammables.
- Les produits décrits aux présentes doivent être connectés à des dérivations protégées contre les surintensités conformément au National Electrical Code (ANSI/NFPA 70) américain, au Code canadien de l'électricité (C22.1, partie I) ou à la norme NOM-001-SEDE du Mexique.

Modèle	Intensité des fusibles/ disjoncteurs
EV320 et EV32W	40 A
EV480 et EV48W	60 A
EV800 et EV80W	100 A

S'ils sont mal installés et vérifiés, les produits décrits aux présentes peuvent endommager la batterie des véhicules qu'ils rechargent ou leurs propres composants. Ce type de dommage n'est pas couvert par leur garantie.

Lors des séances de recharge, il faut s'assurer que le câble est placé de manière à ne pas être écrasé sous les pieds, à ne pas faire trébucher les gens et à ne pas être soumis à des dommages ou des contraintes.

Les produits décrits aux présentes sont conçus pour des véhicules conformes à la norme de recharge SAE J1772 de niveau 2.

2 NORMES DE SÉCURITÉ ET FICHE TECHNIQUE

Norme de sécurité de conception

UL 2594 : équipement de recharge de véhicules électriques
UL 2231-1 : systèmes de protection personnelle pour les circuits de recharge de véhicules électriques (exigences générales)
UL 2231-2 : systèmes de protection personnelle pour les circuits de recharge de véhicules électriques (exigences particulières sur les dispositifs de protection de systèmes de recharge)
UL 2251 : fiches, prises et connecteurs pour véhicules électriques
UL 62 : câbles et cordons souples
UL 991 : tests de commandes liées à la sécurité employant des dispositifs à semiconducteurs
UL 1998 : logiciels de composants programmables
Article 625 de la norme NFPA 70 : systèmes de recharge de véhicules électriques
UL 840 : espacement et lignes de fuite

Fiche technique

Modèles	EV320, EV32W, EV480, EV48W, EV800 et EV80W
Tension nominale d'entrée	200-240 V c.a. (monophasée)
Intensité nominale de sortie	32/48/80 A
Fréquence d'alimentation c.a.	50/60 Hz
Protection d'entrée	Subtensions, surtensions et fuites à la terre
Protection de sortie	Surintensités, surchauffes et défaillances de la ligne de communication entre la borne et le véhicule
Interface de sortie	Connecteur de recharge en courant alternatif (SAE J1772)
Température de rangement	-40 à 70 °C (-40 à 158 °F)
Température de fonctionnement	-30 à 50 °C (-22 à 122 °F)
Humidité relative de fonctionnement	95 % max.
Humidité relative de rangement	95 % max.
Entrée de câble RJ45 (réseau ou Wi-Fi)	10M/100M Base-T
Wi-Fi (selon le modèle)	802.11 b/g/n
Longueur du câble	5,5 m (18 pi)
Cotes d'étanchéité	IK08 et IP54
Type d'installation	Murale ou sur piédestal
Altitude	< 2000 m
Poids	EV320 et EV32W : 5,5 ± 0,5 kg EV480 et EV48W : 6,5 ± 0,5 kg EV800 et EV80W : 7,5 ± 0,5 kg
Dimensions	360,50 x 249,94 x 86,90 mm
Indication de l'état	Témoins (rouge, vert et bleu)

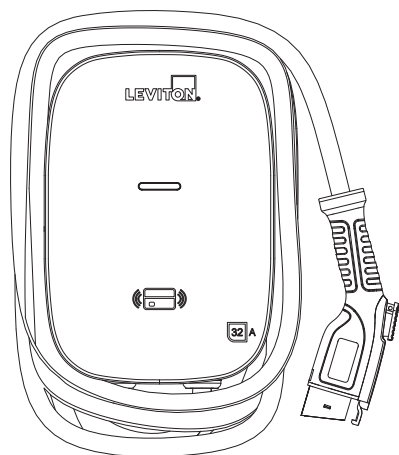
3 MATÉRIEL REQUIS

No	Type de produits	Quantité
1	Borne c.a. (avec câble)	1
2	Manuel d'installation	1
3	Support mural	1
4	Vis M5	2
5	Écrous d'expansion hexagonaux (M6)	4
6	Cartes RFID d'utilisateur	2
7	Carte RFID d'administrateur	1

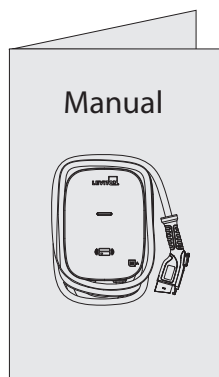
Matériel requis pour l'installation d'une borne

- Dénudeur
- Tournevis Phillips pour les vis MS
- Clé à molette pour les écrous M6
- Voltmètre ou multimètre numérique (pour mesurer le courant alternatif au lieu d'installation)
- Niveau
- Crayon ou marqueur
- Perceuse

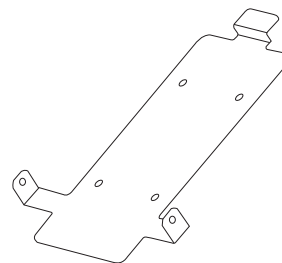
1



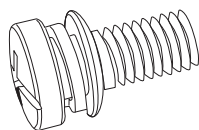
2



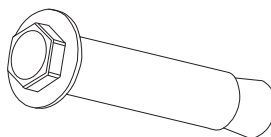
3



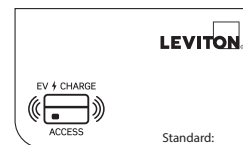
4



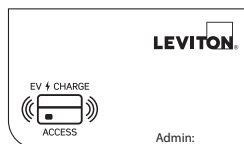
5



6

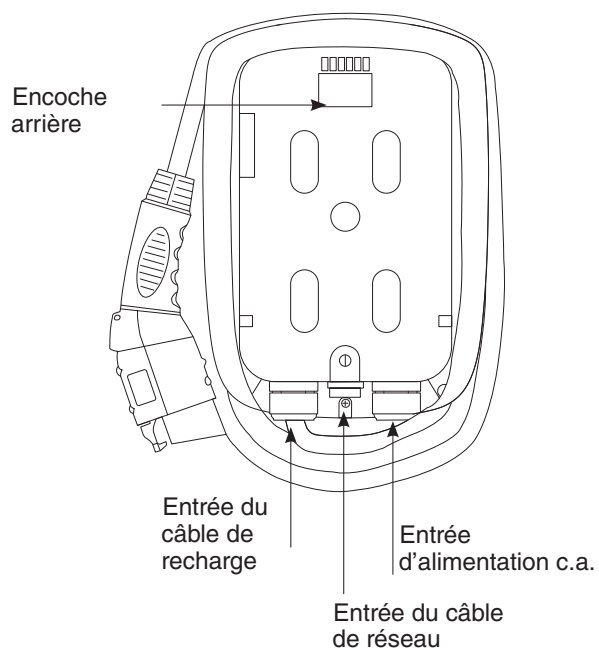
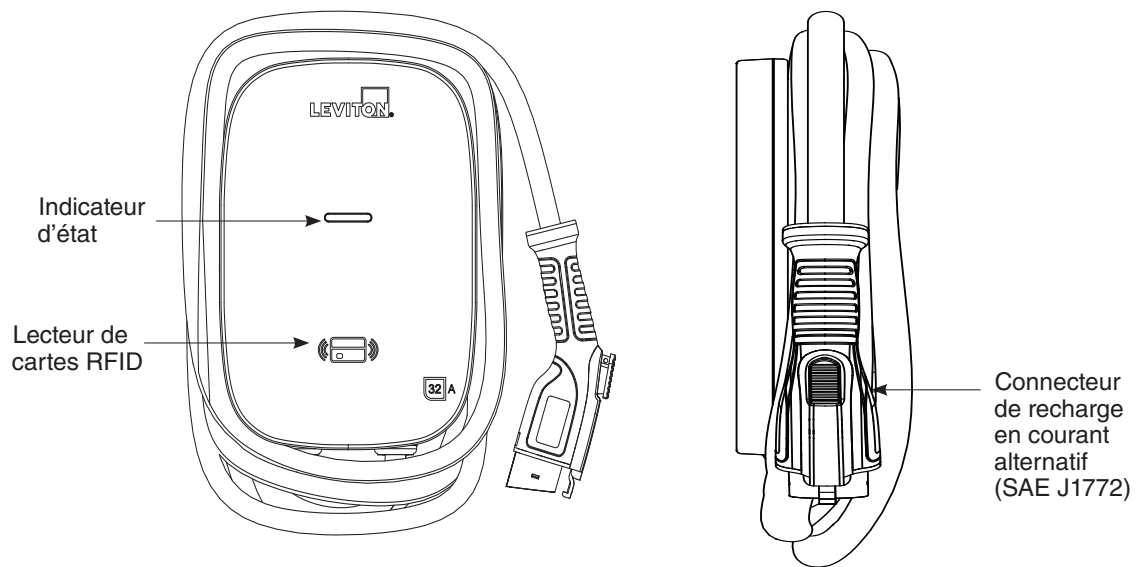


7



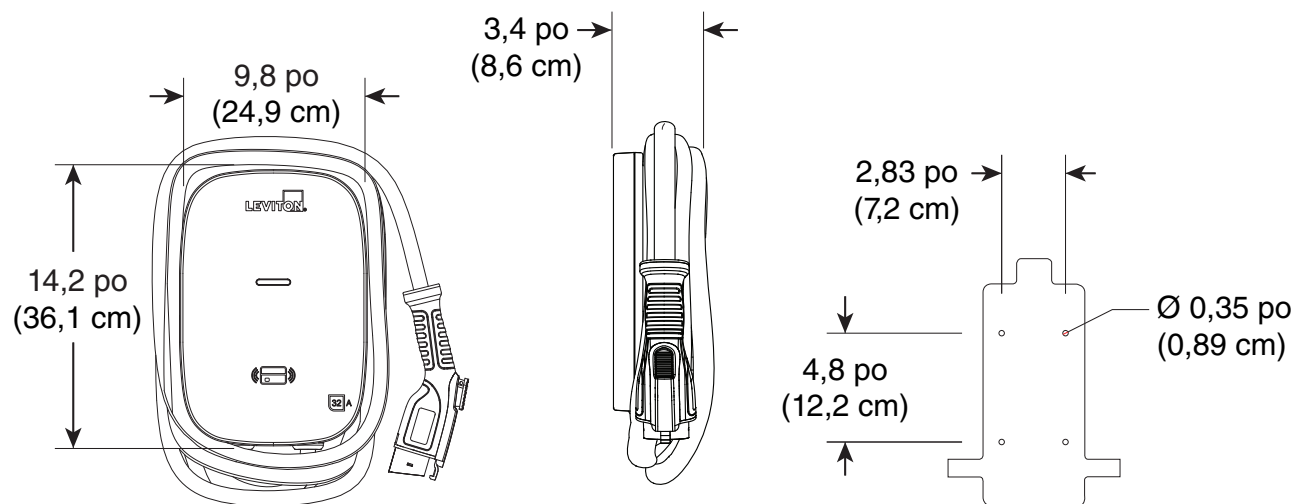
4 ÉLÉMENTS DE BASE

EV320
EV32W
EV480
EV48W
EV800
EV80W








5 DIMENSIONS

Dimensions des bornes EV320, EV32W, EV480, EV48W, EV800 et EV80W



6 INDICATIONS LUMINEUSES

6.1 Signification des témoins d'état

Signification des témoins d'état	
 Lumière bleue	Mode de veille Le témoin reste allumé en mode de veille.
 Lumière verte	Borne prête pour la recharge Une fois le connecteur inséré dans le véhicule, le témoin reste allumé.
 Lumière verte clignotante	Recharge en cours Le témoin clignote pendant les séances de recharge.
 Lumière rouge	Défaillance Le témoin s'allume en cas de défaillance. (Voir la section 9 sur les messages d'erreur et d'avertissement.)
 Lumière bleue clignotante	Mode de configuration dans My Leviton (EV32W, EV48W et EV80W seulement)

Consignes de sécurité

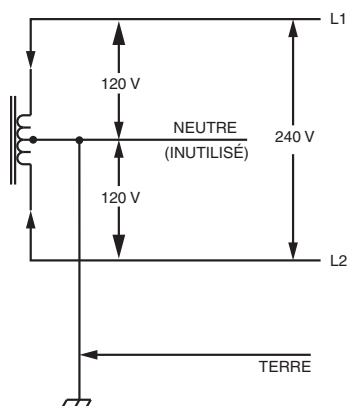
- Il faut lire le présent manuel, de même que les codes locaux du bâtiment et de l'électricité avant d'installer une borne de recharge en courant alternatif.
- Les bornes devraient être installées par un technicien qualifié, conformément au présent manuel et aux règlements locaux en matière de sécurité.
- Il faut recourir aux moyens de protection appropriés quand on se connecte au câble d'alimentation principal.
- Le panneau de branchement doit être doté de disjoncteurs de type B, C ou D à l'intensité nominale requise.
- Conformément aux exigences de la norme ANSI/NFPA 70, un sectionneur (non compris) doit être associé à chaque conducteur d'entrée c.a. qui n'a pas été mis à la terre.

7 INSTALLATION

7.1 Câblage

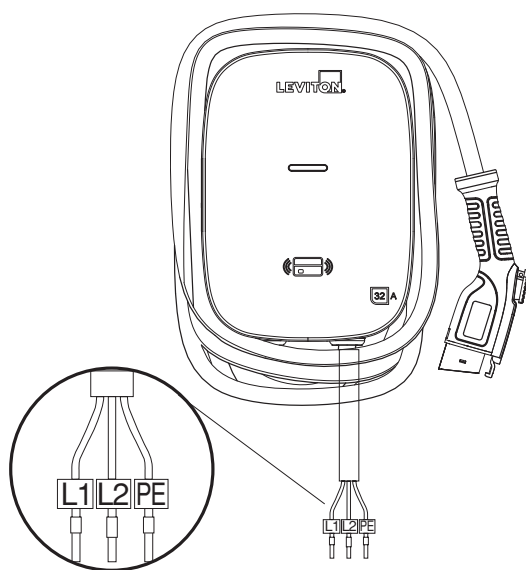
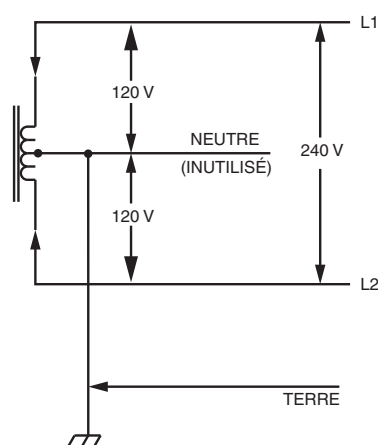
Systèmes monophasés de 240 V -

MISE EN GARDE : les deux phases utilisées doivent mesurer 120 V à la terre chacune. La masse doit être reliée au neutre à un endroit seulement, habituellement au panneau de disjoncteurs.



Systèmes triphasés en étoile de 208 V -

MISE EN GARDE : l'alimentation de 208 V provenant d'un réseau en étoile, la borne peut être raccordée à L1-L2, à L2-L3 ou à L1-L3. La masse doit être reliée au neutre à un endroit seulement, habituellement au panneau de disjoncteurs. La dérivation inutilisée doit rester ouverte. Il ne faut pas la connecter à la terre ou à une barre de neutre. On doit également s'assurer que la mise à la masse, où qu'elle soit, constitue le point central du système.



Choix de disjoncteurs

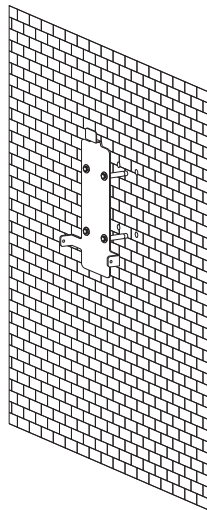
Choix de disjoncteurs			
Intensité de sortie	32 A	48 A	80 A
Intensité des disjoncteurs	40 A	60 A	100 A

7 INSTALLATION

7.2 Installation sur support mural

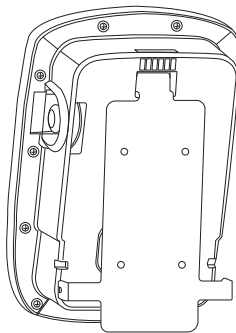
1.

- Déterminer la position des quatre trous de vis et les percer à un diamètre de 8,5 mm (0,33 po) et à une profondeur de 52,07 mm (2,05 po).
- Se servir de quatre jeux de vis et d'écrous M6 pour fixer le support au mur.
- Utiliser les dispositifs d'ancrage convenant au matériau mural.



2.

- Aligner l'encoche arrière de la borne sur le support en faisant correspondre les trous de vis gauche et droit



3.

- Utiliser deux vis M5 pour terminer l'installation.







8 MODE D'EMPLOI

8.1 Procédure à suivre

- Autorisation de l'utilisateur
- Branchement du connecteur au port du véhicule
- Recharge en cours
- Fin de la recharge

REMARQUE : la borne pourrait devoir être activée ou désactivée au moyen de cartes RFID.

REMARQUE : le contrôle d'accès par cartes RFID de tous les modèles est désactivé par défaut. Se reporter à la section 8.2 si des cartes sont requises.

Étapes détaillées	
	1. Mode de veille (lumière bleue)
	2. Brancher le connecteur dans le port de recharge du véhicule. REMARQUE : si les fonctions RFID de la borne ont été activées, il faut passer une carte sur le lecteur et brancher le connecteur dans un délai de deux minutes.
	3. Effectuer la recharge Le témoin se met à clignoter en vert, indiquant que la recharge est en cours. REMARQUES: <ul style="list-style-type: none">• Si le témoin s'allume en rouge, il faut rebrancher le connecteur dans le port du véhicule.• Si le témoin reste toujours allumé en rouge, il faut se reporter à la section sur les messages d'erreur et d'avertissement.
	4. Fin de la recharge Une fois le véhicule chargé, le témoin cesse de clignoter en vert. On peut alors débrancher le connecteur pour clore la séance de recharge.

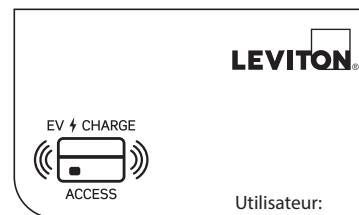
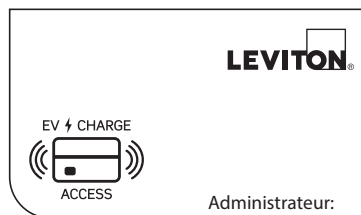
8.2 Utilisation des cartes RFID

Activation et utilisation

REMARQUE : les cartes RFID ne sont requises pour activer une borne que si l'accès est réservé aux personnes qui en détiennent. Si la borne est libre, les étapes ci-dessous ne sont PAS nécessaires.

1. Types de cartes RFID.

- Toutes les bornes sont livrées avec une carte d'administrateur et deux cartes d'utilisateur.
- La première peut activer le contrôle de l'accès et devrait donc rester en possession du propriétaire de la borne.
- Les secondes servent à activer les bornes en vue de recharges effectuées par des utilisateurs.



2. Activation du contrôle d'accès.

MISE EN GARDE : une fois le contrôle d'accès activé, on ne peut le désactiver. Si on veut que cet accès soit libre, il ne faut pas utiliser la carte d'administrateur.

- Pour activer le contrôle d'accès, il faut tenir l'image de capteur RFID de la carte d'administrateur à l'avant de la borne jusqu'à ce qu'un bip sonore se fasse entendre. Le contrôle est alors activé.

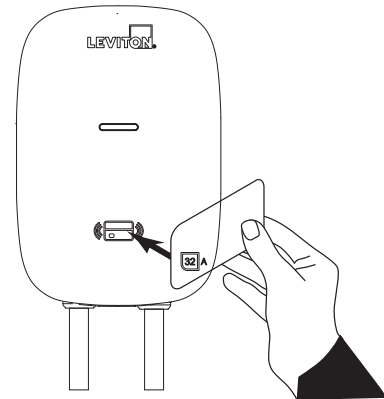
8 MODE D'EMPLOI

3. Activation de recharges au moyen de cartes RFID.

- Les utilisateurs peuvent démarrer une séance de recharge grâce à la carte RFID qu'on leur a attribuée.

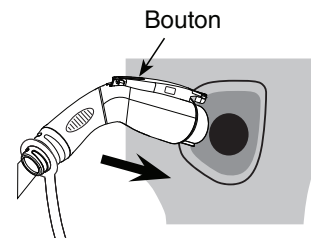
1. Activer la séance de recharge.

Poser la carte RFID sur l'image correspondante à l'avant du chargeur. Le témoin vert (CHARGE) devrait s'allumer.



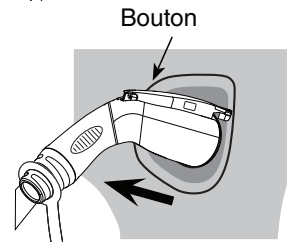
2. Amorcer la séance de recharge.

Appuyer sur le bouton noir du connecteur de recharge et insérer ce dernier dans le port du véhicule. La recharge devrait commencer automatiquement. Le témoin vert (CHARGE) clignote alors en vert.



3. Interrompre et redémarrer une séance de recharge.

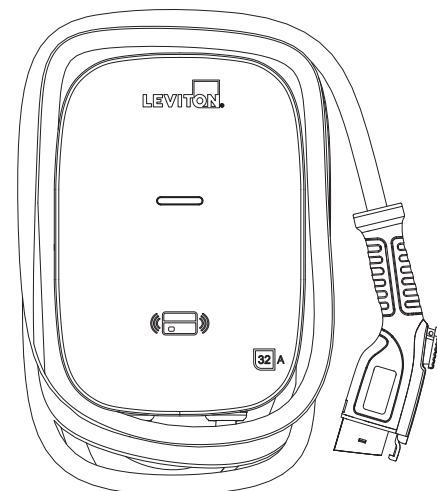
Pour interrompre une séance, appuyer sur le bouton noir du connecteur de recharge et retirer ce dernier du port du véhicule. Pour redémarrer la séance, poser de nouveau la carte RFID sur l'image, appuyer de nouveau sur le bouton noir et réinsérer le connecteur dans le port.



4. Ranger le câble de recharge.

REMARQUE : une fois la recharge complète, enrouler le câble autour de la borne pour éviter qu'on s'y accroche et qu'on trébuche.

REMARQUE : si la borne ne sera pas utilisée pendant un bon moment, on devrait la mettre hors tension.



9 MESSAGES D'ERREUR ET D'AVERTISSEMENT

État	Témoin bleu	Témoin vert	Témoin rouge	Remarque
Surtension d'entrée	-	-	1 clignotement suivi d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Subtension d'entrée	-	-	2 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Surintensité de sortie	-	-	3 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Surchauffe	-	-	4 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Fonctionnement anormal du disjoncteur différentiel	-	-	5 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Fuite à la terre	-	-	6 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Défaillance de la ligne de communication	-	-	Papillotement	Rétablissement automatique
Échec de l'autovérification du microcontrôleur	-	-	Allumé	Rétablissement automatique
Échec de l'autovérification du disjoncteur différentiel	-	-	Allumé	Communiquer avec le service à la clientèle
Échec de l'autovérification d'un relais	-	-	Allumé	Communiquer avec le service à la clientèle
Fonctionnement anormal du disjoncteur différentiel/arrêt de la recharge	-	-	Allumé	Communiquer avec le service à la clientèle
Surintensité de sortie/arrêt de la recharge	-	-	Allumé	Communiquer avec le service à la clientèle
Surchauffe/arrêt de la recharge	-	-	Allumé	Communiquer avec le service à la clientèle

10.1 Entretien quotidien

AVERTISSEMENT

- Il ne faut pas que de l'eau ou de l'humidité pénètre dans la borne. Le cas échéant, il faut immédiatement mettre cette dernière hors tension pour éviter des dangers immédiats et demander à des professionnels d'en effectuer l'entretien avant le prochain usage.

MISES EN GARDE

- Dans la mesure du possible, la borne doit se trouver à un endroit propre et peu humide. On ne doit pas l'installer près de la mer ou à des endroits où il y a beaucoup d'huile, d'humidité ou de poussière.
- Il faut communiquer immédiatement avec le personnel d'entretien si on décèle des dommages ou de la saleté sur le connecteur ou le câble de la borne, ou encore sur le port de recharge d'un véhicule.
- La borne doit être utilisée convenablement. On ne doit pas la frapper ou appuyer fortement sur son boîtier. Si ce dernier est endommagé, il faut communiquer avec un technicien professionnel.
- Il ne faut pas placer la borne près d'objets chauds, de sources de chaleur ou de substances dangereuses, comme des gaz inflammables et des matières corrosives.
- Pour éviter tout danger, on ne doit pas mettre d'objets légers ou lourds sur la borne.

11 DÉCLARATIONS, AVIS ET GARANTIE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler leurs droits d'utilisation.

Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ces produits sont une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre les produits et les récepteurs;
- brancher les produits dans des prises sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Cet appareil numérique de classe A est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3(A)/NMB-3(A).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

AVIS RELATIF AUX MARQUES

Leviton et son logo sont des marques de commerce de Leviton Manufacturing Co., Inc. L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Leviton Manufacturing Co., Inc.
201 North Service Road, Melville, NY 11747

Rendez-vous au site Web de Leviton www.leviton.com

© 2023 Leviton Manufacturing Co., Inc. Tous droits réservés.

Caractéristiques et prix sous réserve de modifications sans préavis.

CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la Manufacture Leviton du Canada S.R.L., a/s du **service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9, ou encore composer le 1 800 405-5320.**

GARANTIE LIMITÉE ET EXCLUSIONS DE RECOURS

Leviton garantit au premier acheteur-consommateur (ci-après désigné par le terme « Acheteur »), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas, tant qu'il sera utilisé de façon normale et adéquate suivant sa date d'achat. Advenant un de cesdits défauts, la seule obligation de Leviton sera de les corriger en réparant ou en remplaçant le produit défectueux, à sa discrétion. **Composer le 1-800-824-3005 pour obtenir plus de détails.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main-d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée,** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, ladite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de cinq ans. **Leviton décline toute responsabilité à l'égard de tout dommage accessoire, indirect, particulier ou consécutif incluant, sans toutefois s'y limiter, les dommages subis par tout équipement ou les pertes d'usage de ce dernier, les pertes de ventes et les manques à gagner ou les délais ou défauts d'exécution des obligations en vertu des présentes.** Seuls les recours stipulés ici, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Lignes d'assistance technique : 1-800-824-3005 (É.-U. seulement) ou 1-800-405-5320 (Canada seulement); www.leviton.com

